

PROJET FEDERAL 2017/2020



LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES CÔTES D'ARMOR

Déclaration

Le 25 octobre 1866 paraissait l'appel de Jean Macé « pour le rassemblement de tous ceux qui désirent contribuer au développement de l'instruction dans leur pays ». La raison véritable de cet appel, c'est l'éducation au suffrage universel, la fabrique du citoyen.

150 ans après, dans un monde nouveau, la Ligue de l'enseignement veut encore et toujours réaliser cette « République en action », pour que chacune et chacun puisse faire en toute lucidité et en raison, ses choix personnels, professionnels et citoyens. 150 ans après, notre combat continue ; pour une citoyenneté émancipatrice, une citoyenneté sans préalable, qui ne se limite pas au droit de suffrage, et qui s'exerce au profit de la justice sociale, de la paix et de la liberté. Tout le contraire des populismes qui excluent, des peurs qui enferment et des fanatismes qui tuent.

*S'engager à la Ligue, c'est faire le choix d'une planète vivable,
de sociétés ouvertes, généreuses et responsables.*

*S'engager à la Ligue, c'est apprendre par et avec les autres,
faire vivre la convivialité et la fraternité.*

S'engager à la Ligue, c'est construire de la solidarité et agir contre les inégalités.

S'engager à la Ligue, c'est prendre sa part d'une démocratie qui implique tous ses citoyens.

L'éducation est notre grande cause, celle qui permet d'entrer dans un monde commun, de le comprendre, d'y trouver sa place pour y vivre mieux, ensemble. Il s'agit là d'articuler l'éducation première, scolaire – l'instruction- et non scolaire-, avec la formation tout au long de la vie. Une éducation pour apprendre à connaître, à penser, à se relier aux autres, à s'émerveiller et parfois à s'indigner, à être et à faire.

La laïcité est notre grand combat. La France est une République « indivisible, laïque, démocratique et sociale ». Mais si nous sommes « indivisibles », nous ne sommes pas « invisibles » les uns aux autres. La laïcité permet de concilier la diversité de la société avec la recherche constante de son unité. Elle garantit la liberté de conscience et le respect de l'égalité des droits et des conditions. Elle ouvre la voie à de nouvelles libertés à conquérir.

La démocratie est l'idéal de la Ligue. Une démocratie qui conjugue le respect de chaque personne, la recherche de l'intérêt général et la promotion du dialogue. Une démocratie de haute intensité qui se nourrit du local et dépasse les frontières nationales pour réveiller le projet européen. Cette démocratie, les citoyens en sont les acteurs, les associations réunies dans la Ligue un laboratoire.

L'histoire de la Ligue de l'enseignement montre que rien dans les progrès de la condition humaine n'est jamais octroyé ni acquis : tout est le fruit de l'engagement de femmes et d'hommes. Nulle providence, nulle main invisible, nulle pensée magique. Mais toujours de la volonté et du courage !

*S'engager à la Ligue, c'est créer un lien entre des actes à la mesure de chacun
et des combats à l'échelle de l'humanité.*

CONGRÈS DE STRASBOURG DU MERCREDI 22 AU DIMANCHE 26 JUIN 2016



Le 10 juin 2017

Parce que nous sommes dans un monde en mouvement permanent, où l'adaptation est la condition de la survie, notre mouvement doit savoir se remettre en question régulièrement. C'est la raison d'être de ce projet fédéral.

Mais on ne s'adapte, on ne résiste bien aux mutations sociales que si l'on est sûr de ses bases, de ses valeurs. C'est le cas de la Ligue de l'Enseignement, qui, célébrant en 2016 ses 150 ans, a réaffirmé son attachement aux engagements de ses fondateurs et de ceux qui animent ce mouvement depuis tant d'années.

C'est un attachement aux valeurs de la République, et leurs références à la Liberté et à l'Égalité ; c'est la place de la laïcité et son rejet du communautarisme ; c'est la place donnée à l'Éducation, à cette éducation populaire qui veut faire de chaque citoyen un individu responsable, informé et engagé.

C'est forte de cet enracinement que la Ligue de l'Enseignement des Côtes d'Armor s'est lancée dans la préparation de ce projet fédéral, un projet qui donne suite à un précédent, adopté en avril 2011, et dont l'objectif est de servir de référence aux actions de la Ligue pour les 3 ans qui viennent, jusqu'en 2020.

Son élaboration s'est déroulée sur un temps assez court : une année, parce pour être efficace, il faut se donner des échéances -celles-ci sont respectées-. Cette élaboration s'est déroulée dans le dialogue et la concertation : mobilisation des administrateurs, de l'équipe des permanents, des associations affiliées qui toutes ont été sollicitées, et avec le soutien et la présence de la Ligue Nationale, qui a apporté ses compétences et son expérience de projets comparables. Elle s'est appuyée sur un bilan de ce qui avait été fait, et de ce qui se faisait toujours, sans complaisance, en cherchant à être objectif à partir de critères quantitatifs et qualitatifs.

Elle s'est développée avec la certitude qu'il fallait regrouper les actions prioritaires pour mieux les maîtriser, et peut-être en abandonner certaines pour en recréer d'autres, qui soient plus en phase avec l'ère numérique dans laquelle nous sommes. Elle s'est aussi appuyée sur la certitude de la Ligue comme fédération d'associations, et la conviction que cette dimension fédérale devait être réaffirmée et déclinée concrètement.

Ce projet fédéral avait encore pour objectif de rendre plus lisibles nos actions et activités à une époque où la communication a une place si importante, avec des outils nouveaux et puissants.

Voilà donc ce projet fédéral, qui s'articule autour de 3 objectifs :

- Agir au quotidien, pour que la citoyenneté soit partout et chaque jour renforcée, affirmée.
- Agir en réseau avec les associations, avec les collectivités locales, avec les acteurs culturels, sportifs ou sociaux,
- Agir efficacement, en recherchant des financements pérennes, et des modes d'action et d'organisation faisant appel à l'innovation et à un esprit d'ouverture.

Rien ne doit être figé : c'est pourquoi ce projet fédéral, qui est une référence pour l'action, est accompagné de « fiches actions » qui détaillent les activités de la Ligue, et qui seront révisées chaque année. Elles comportent elles aussi des critères d'évaluation, permettant de décider la poursuite ou la modification de certaines d'entre elles.

Je souhaite ici remercier toutes celles et tous ceux qui ont travaillé à l'élaboration de ce projet. A n'en pas douter, ils seront encore sollicités pour réfléchir, agir, ajuster ce projet, pour contribuer à sa mise en application. Car rien ne serait pire que de se satisfaire de ce qui a été fait, quel qu'en soit la qualité.

C'est, au contraire, en multipliant les échanges, en gardant un œil attentif sur ce qui bouge autour de nous, en préservant souplesse et agilité, qu'un mouvement comme la Ligue de l'Enseignement pourra encore longtemps mener sa mission : contribuer à renforcer une Démocratie, « qui conjugue le respect de chaque personne, la recherche de l'intérêt général et la promotion du dialogue »

Yves LE SIDANER

**Président de la Ligue de
l'Enseignement des Côtes d'Armor**



ED!T●	1
S●MMA!RE	5
LA L!GUE DE L'ENSE!GNEMENT DES C●TES D'ARM●R : SON HISTOIRE	6
Une chronologie de la Ligue sous l'angle départemental	
Le projet fédéral 2011-2015	
UN C●NTEXTE N●UVEAU QU! NECESS!TE UN N●UVEAU PROJET	8
Des menaces sur les principes fondateurs de la Ligue et la république	
Des inégalités de plus en plus fortes	
Un nouveau modèle de développement	
De nouvelles formes d'engagement	
Des territoires nouveaux	
Une contrainte financière forte	
LA L!GUE DE L'ENSE!GNEMENT DES C●TES D'ARM●R – ÉTAT DES LIEUX	14
Quelques chiffres clés (2016)	
UNE ANALYSE STRATEG!QUE DE LA FEDERAT!●N	16
L'ELAB●RAT!●N DE N●TRE PROJET FEDERAL	17
Les grandes étapes d'élaboration du projet	
Les rencontres avec le réseau	
Les résultats de l'enquête vers le réseau et la vie associative	
N●S PRI●R!TES, N●S ●BJECT!FS, N●TRE M●B!L!SAT!●N 2017-2020	20
DES EFFETS ATTENDUS A 3 ANS	22
L'EVALUAT!●N DU PROJET FEDERAL	23

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES CÔTES D'ARMOR : SON HISTOIRE

Le mouvement de la Ligue de l'enseignement est né au milieu du XIXème siècle de la volonté des défenseurs de la République de résister à la création du second Empire et aux tendances totalitaires de Napoléon III. L'appel de JEAN MACE portait la volonté de former les citoyens pour qu'ils soient éduqués, formés, lucides et engagés. La Ligue de 2017 est toujours habitée par cette histoire, cette volonté et ces valeurs.

Une Chronologie de la Ligue sous l'angle départemental

1866, création de la Ligue Française de l'enseignement par Jean Macé.

Jusqu'à 1870, pétition nationale en faveur de l'obligation scolaire.

1881-1883, création de l'école publique gratuite, laïque, obligatoire par Jules Ferry.

1900-1910, la Ligue de française de l'enseignement est en correspondance avec les autorités académiques des Côtes-du-Nord.

1914 déclaration officielle du Cercle de la Ligue de l'enseignement à la préfecture de Saint-Brieuc ; publication au Journal officiel du 21 juillet.

1929 : Création de la Fédération des Œuvres Laïques des Côtes-du-Nord sous la présidence d'Octave Brilleaud, maire de Saint-Brieuc ; le siège est fixé au Foyer laïque, 24 boulevard Charner.

Constitution de l'Ufoléa, Union Française des œuvres laïques d'éducation artistique ; Pierre Lorguilloux est délégué départemental.

1940, dissolution de la Ligue française de l'enseignement par le régime de Pétain.

1945, reconstitution de la Ligue de l'enseignement par le Général de Gaulle.

1950, la Fédération des Œuvres Laïques acquiert l'immeuble du 24 bis boulevard Charner à Saint-Brieuc et s'y installe.

1950-1960, la Fédération, sous la direction de Louis Le Carduner, impulse la création d'Amicales Laïques dans toutes les communes du département pour défendre l'École publique.

Création de l'USEP avec Jean Gaillard et de L'UFOLEP avec Albert le Noane

La Fédération au sein du CDAL et les amicales dans les communes, se mobilisent pour défendre l'école laïque face aux mesures prises en faveur de l'école privée. Elles participent activement aux protestations et pétitions qui marquent cette période ; elles affrètent des cars entiers pour rejoindre les manifestations de Nantes ou Vincennes. L'action de défense de l'école publique face à l'école privée garde sa vigueur jusqu'au début des années 80.

Années 60, développement d'activités d'éducation populaire – cinéma, théâtre, sport scolaire, danses bretonnes, aéromodélisme, sports nautiques, etc, sous l'impulsion du secrétaire général Pierre Le

*La Ligue,
mouvement d'idées,
mouvement d'éducation populaire,
fédération d'associations,
mouvement complémentaire de
l'enseignement public*

Tallec, avec l'appui d'instituteurs mis à disposition comme Jean Gaillard, Albert Le Noane, Jacques Cordrie, Jo Chartier, Marcel Colleu, René Le Coq, François Chollet, Claude Lang, et bien d'autres. Années 1970, La Fédération qui, dans la décennie précédente était proche de l'inspection académique s'en éloigne, en restant proche du monde enseignant. Le virage vers l'action socioculturelle engagé au niveau national est moyennement suivi par le réseau associatif de la Fédération.

1980-2000. Dans le réseau associatif, la tension entre un noyau pour qui la priorité d'une AL est le soutien (financier notamment) à l'école publique et les adhérents pratiquant des activités culturelles ou sportives déclenche l'autonomisation puis l'indépendance de sections, qui éventuellement conservent l'adhésion à la Fédération.

La Fédération affirme **une double fonction** : fédération d'associations, avec une majorité d'amicales laïques et acteur de l'éducation populaire – au sens d'action culturelle, de loisirs éducatifs, culturels et sportifs. Elle développe des domaines d'excellence : littérature livre et lecture, sports-loisir, tout en maintenant une intervention forte dans le monde scolaire.

En 2003, la Ligue de l'enseignement des Côtes-d'Armor quitte son siège historique, pour s'installer au 89 du boulevard Édouard Prigent, dans un immeuble adapté à ce qu'elle entend être : **un outil d'intervention pour la vie associative, la promotion de la laïcité, le progrès de l'éducation.**

2006 : la Fédération entre dans un redressement judiciaire qu'elle parvient à dépasser après restructuration grâce à l'engagement des bénévoles et des professionnels et grâce au soutien des partenaires (Conseil Général, Ligue de l'enseignement).

2011 : Dans son nouveau projet associatif, elle affirme son rôle fédératif, sa volonté de travailler avec les établissements scolaires publics, son ambition d'être un acteur de référence sur les questions de vie associative, d'action culturelle, de citoyenneté, et de laïcité.

2015 : fin du redressement judiciaire de la fédération.

2017 : nouveau projet fédéral, et nouvelle histoire ...

LE PROJET FEDERAL 2011-2015

La fédération a rédigé un 1^{er} projet fédéral, adopté lors de son Assemblée générale de 2011.

Il prend appui sur **un socle de valeurs**

* Laïcité, fondement de l'action

* Une association d'éducation populaire

* Une association complémentaire de l'école publique

* Un corps intermédiaire

Une entreprise de l'économie sociale

Il définit également des priorités en action

Renouveler nos modes d'intervention auprès des associations adhérentes et des militants

Renforcer les compétences de la fédération sur le champ de l'éducation

Promouvoir l'émancipation individuelle et collective par l'accès à la culture, aux loisirs et à l'organisation de débats citoyens

Adapter l'organisation de la fédération aux enjeux définis dans le projet tout en veillant à préserver l'équilibre économique

Accentuer la stratégie de mutualisation et de développement engagée sur la région par la Ligue Bretagne

Le nouveau projet fédéral 2017-2020 s'inscrit dans la continuité de ce projet.

UN CONTEXTE NOUVEAU, QUI NÉCESSITE UN NOUVEAU PROJET

Au-delà des enjeux propres à la fédération, notre mouvement est interpellé, questionné, traversé par des éléments de contexte plus généraux qu'il nous faut prendre en compte pour construire un projet ancré dans la réalité de ce territoire.

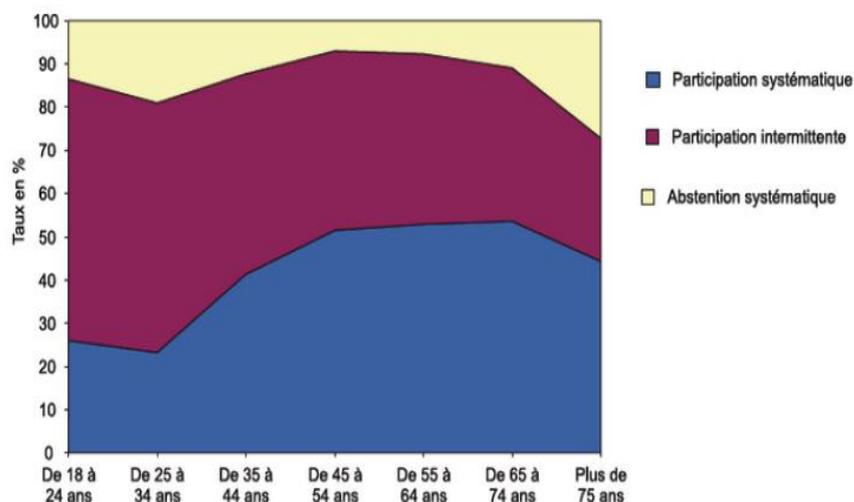
DES MENACES SUR LES PRINCIPES FONDATEURS DE LA LIGUE ET LA RÉPUBLIQUE ET QUI JUSTIFIENT DE POURSUIVRE L'ACTION POUR L'ÉDUCATION, LA DÉMOCRATIE ET LA LAÏCITÉ.

La montée des populismes concomitante au 1er parti de France qu'est devenue l'abstention, l'appropriation subjective de la laïcité et ses lectures et utilisations contradictoires, la distance entre le citoyen et les espaces institutionnels, qui se traduit de plus en plus par un discrédit de la « classe » politique, menacent les fondements même de notre République. L'enjeu apparaît particulièrement fort sur certains territoires, notamment ruraux.

Parallèlement, la distance, voire la méfiance avec le projet européen interpelle quant au devenir de la solidarité sur un continent que l'on croyait uni. Du Brexit au refus d'une Europe qui fait face avec générosité à l'arrivée importante d'hommes, de femmes et d'enfants qui fuient les guerres et la pauvreté en Afrique et au Moyen et Proche-Orient, le projet européen est mis à l'épreuve.

Ces questions très fortes sur l'action politique, dans toute sa noblesse, interpellent très directement les principes qui fondent aussi la Ligue de l'Enseignement et son « histoire républicaine ». N'est-ce pas elle qui a imaginé, proposé, fait vivre au fil de son histoire les principes mêmes de laïcité, de démocratie, d'éducation, de solidarité et d'ouverture comme le rappelle la Déclaration des 150 ans à Strasbourg ? N'est-ce pas elle qui a su produire le Manifeste « Faire société » en 2010 ? Si les Côtes d'Armor sont encore, souvent, l'un des départements les plus « civiques » de France (taux de participation aux élections), si l'action européenne et les preuves de solidarité et d'humanisme ne manquent pas dans ce département, notre action comme notre vigilance restent encore et toujours primordiales.

Répartition par tranche d'âge de la participation systématique, intermittente et de l'abstention systématique

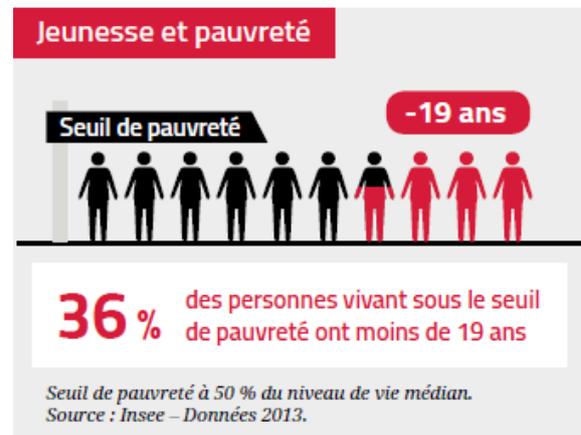


Source : enquête de participation électorale, INSEE 2012.

DES INÉGALITÉS DE PLUS EN FORTES QUI PORTENT LES GERMES DU REPLI ET DE LA RÉSIGNATION

Les inégalités sociales, de revenus, mais également les inégalités d'accès aux droits, aux savoirs, à la culture, à l'éducation, les inégalités territoriales, se sont développées ces dernières décennies. Alors que notre « république doit être laïque et sociale, mais ne pourra être laïque que si elle est sociale », l'enjeu des inégalités est majeur pour « faire société ».

Or, aujourd'hui, la montée persistante de ces inégalités se traduit par des situations de plus en plus difficiles qui mettent à mal le contrat social. Elle se traduit alors par le repli, la résignation, mais également la violence ou le rejet. Si elle trouve sa



Taux de pauvreté plus élevé et niveau de vie plus faible dans les Côtes-d'Armor

	Nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté	Taux de pauvreté (en %)	Niveau de vie (en € par an)			9 ^e décile/1 ^{er} décile (3)
			Médiane	1 ^{er} décile (1)	9 ^e décile (2)	
Bretagne	339 429	10,7	20 281	11 887	34 512	2,90
Côtes-d'Armor	68 310	11,6	19 844	11 586	33 560	2,90
Finistère	90 781	10,3	20 267	12 020	34 113	2,84
Ille-et-Vilaine	98 935	10,1	20 688	12 080	35 578	2,95
Morbihan	81 402	11,1	20 118	11 735	34 289	2,92
France Métropolitaine	9 013 484	14,5	20 185	10 640	37 290	3,50

- Niveaux de vie et taux de pauvreté monétaire à 60 % dans la région Bretagne et ses départements en 2013
- 1) Les 10 % des personnes les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à la valeur de ce 1^{er} décile
- (2) Les 10 % des personnes les plus aisées ont un niveau de vie supérieur à ce 9^e décile
- (3) Rapport entre les revenus les plus élevés (9^e décile) et ceux les plus faibles (1^{er} décile)

Source : Insee, Filosofi 2013

traduction dans des votes extrêmes et populistes, mais également dans l'abstention, elle trouve aussi sa traduction dans le renoncement à accéder aux autres, aux savoirs, à la culture, au sport.

Dans ce contexte, c'est tout le sens de notre action qui est interrogé. Car notre mouvement ne peut se résigner à ces inégalités, comme il ne peut se résigner au repli, à la radicalisation ou au rejet de l'autre.

UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT, QUI QUESTIONNE NOS FAÇONS DE VIVRE ET DE FAIRE ENSEMBLE

Enjeux climatiques et énergétiques, numérique, nouvelle relation au temps, au travail, évolution des « âges de la vie », construction de nouveaux modèles économiques ... ce qui fonde notre mode de développement a évolué fortement ces dernières années, et dessine les contours d'un environnement nouveau pour les décennies à venir.

La Commune du Mené – l'exemple d'un territoire en transition

Au Bigna, un hameau au creux des collines du Centre-Bretagne, à 40 km de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), la transition énergétique n'est pas un concept : on la vit. (...) Le Bigna n'est pas un îlot solitaire : il est au cœur de la commune nouvelle du Mené. Un territoire de 163 km² et 6.500 habitants, union des bourgs de Plessala, Saint-Gilles-du-Mené, Saint-Jacut-du-Mené, Collinée, Saint-Gouëno et Le Gouray. En 2015, Le Mené a été sélectionnée par le ministère de l'Écologie parmi 100 "territoires à énergie positive pour une croissance verte" (TEPCV). L'héritage d'une réflexion entamée ici dans les années 1990 par une bande d'agriculteurs pionniers, qui ont créé l'association Mené initiatives rurales, aujourd'hui dissoute, pour penser leur avenir. Dix ans durant, ils ont visité l'Europe avec élus et entreprises pour s'inspirer : Allemagne, Danemark, Autriche... "Cela nous a motivés de voir que des territoires pas plus grands que le nôtre avaient leur développement sur le renouvelable. On s'est dit qu'on n'était pas plus bêtes qu'eux !", sourit le maire du Mené, Jacky Aignel, éleveur retraité. Se diversifier était une urgence : ici, l'usine d'abattage et de transformation de viande Kerméné emploie 3.000 salariés...

(...) La commune du Mené vise l'autonomie énergétique - produire autant qu'elle consomme - en 2025. Un objectif global atteint à 20-30%. "En électricité, on produit l'équivalent de 100 % de la consommation des bourgs, hors usine Kerméné. Pour la chaleur, on est à 20%", détaille Kévin Porée, 24 ans, ingénieur en énergie. Avec Céline Blaison, 40 ans, responsable du développement durable, le jeune tandem est chargé d'une myriade de projets subventionnés grâce au label "TEPCV", 500.000 euros de crédits sur trois ans. Leur priorité : l'habitat.

(...) Il faudra des ajustements. Mais d'autres actions viendront : rénovation de l'école de Collinée, achat de vélos électriques, étude sur le stockage d'électricité, troisième parc éolien en 2018... Ces initiatives ont accru la notoriété du Mené. Elles ont valu au maire d'être invité par Ségolène Royal au ministère à l'occasion de la COP21, l'an passé. Pour Jacky Aignel, "les enjeux de la COP sont mondiaux. C'est un grand chapeau que nous, territoires, remplissons avec nos actions. Localement, ça marche." À condition de partir des besoins de la population, insiste Dominique Rocaboy (...).

Source: JDD du 25 décembre 2016

Le modèle de développement sur lequel s'est appuyée notre société ces dernières décennies est sans doute à bout de souffle ou à un tournant. La nécessité de prendre en compte les changements climatiques, environnementaux et énergétiques doit nous faire vivre différemment.

Parallèlement, le numérique construit de nouvelles relations sociales et s'inscrit comme un nouvel enjeu de développement, mais également éducatif et de solidarité. L'inclusion numérique, la connaissance des pratiques, la compréhension de ce qu'est le « numérique », comment il fonctionne et façonne notre perception du monde sont de réels enjeux éducatifs et citoyens.

L'organisation même de nos vies, de notre rapport au(x) temps évoluent : de l'enfance à la séniorité de nouveaux « âges » sont apparus qui décroissent souvent les approches que nous pouvions avoir concernant l'éducation, la formation, le travail les loisirs, l'engagement.

Dans ce contexte, de nouveaux rapports sociaux et économiques se dessinent faisant émerger de nouveaux cadres : économie sociale et solidaire, responsabilité sociale des entreprises, développement de financements alternatifs, etc.

Ces évolutions, notre fédération doit à la fois les prendre en compte, mais également les accompagner pour faire en sorte qu'ils consolident nos valeurs de solidarité, d'égalité et de fraternité, et éviter qu'ils n'accroissent plus encore les inégalités.

DE NOUVELLES FORMES D'ENGAGEMENT QUI OBLIGENT À S'ADAPTER

Alors que le sentiment général semble être celui de l'abstention, du refus de participer aux élections, voire de discrédit de la politique, la « soif » de comprendre, de débattre, de confronter les points de vue n'a jamais été aussi grande. C'est que les formes d'engagement ont évolué, qu'à une relation traditionnelle, rythmée bien souvent par le calendrier électoral, le citoyen préférerait aujourd'hui l'engagement dans la durée, la « démocratie permanente ».

Ces nouvelles aspirations se traduisent dans des formes nouvelles d'engagements, y compris dans le secteur associatif : les difficultés de renouvellement des dirigeants associatifs ne signifient pas, bien au contraire, qu'il y a moins de bénévoles, mais que les bénévoles, parfois militants, recherchent d'autres formes de mobilisations. Parfois plus ponctuelles, sur des causes plus spécifiques, dans un « agenda » contraint entre travail-loisirs et famille, par le numérique et les réseaux sociaux plus que dans du présentiel, etc. Mais l'engagement des bénévoles reste une vraie dynamique en France et, ces dernières années, en particulier chez les jeunes.

De nouvelles formes de militance émergent également, qui ont nécessairement un impact sur un mouvement associatif comme le nôtre, construit historiquement sur un réseau d'associations « classiques ». Comment aller vers ces nouvelles formes d'associations et d'engagement, comment se faire entendre, comprendre, leur être utile en cohérence avec nos valeurs ? Comment faire évoluer nos modes d'action pour être nous aussi, « de nouveaux militants » ?

Le bénévolat en France - 2016

L'évolution globale du bénévolat :

	2010	2013	2016	Evolution 2010/2013	Evolution 2013/2016	Evolution 2010/2016
Bénévolat associatif	11 300 000	12 700 000	13 197 000	+12%	+3,9%	+16,8%
Bénévolat dans d'autres organisations	4 500 000	4 200 000	4 410 000	-6%	+ 5%	-0,2%
Bénévolat direct	7 400 000	9 700 000	8 302 000	+31%	-14,5%	+12,2%
TOTAL	18 300 000	20 900 000	20 430 000	+14%	- 2,2%	+11,6%

Le bénévolat associatif par âges :

	2010	2013	2016	Evolution 2010/2013	Evolution 2013/2016	Evolution 2010/2016
15 / 35 ans	2 500 000	3 300 000	3 341 000	+32%	+ 1,25%	+33,6%
36 / 64 ans	5 000 000	5 500 000	6 064 000	+10%	+ 10,25%	+ 21,3%
65 ans et +	3 800 000	3 900 000	3 792 000	+5%	-2,8%	- 0,2%
Total	11 300 000	12 700 000	13 197 000	+ 12%	+ 3,8%	+16,8%

source : France Bénévolat / IFOP / Crédit Mutuel / Recherche et Solidarités 2016

http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/ENQUETE_Evol_benevolat_associatif_en_2016_vDEF.pdf

DES TERRITOIRES NOUVEAUX QUI VONT FAÇONNER DURABLEMENT L'ACTION PUBLIQUE EN CÔTES D'ARMOR

Les Côtes d'Armor ont connu ces dernières années une « révolution territoriale ». A l'évolution des compétences organisées par différents textes législatifs comme la loi NOTRe, est venue s'ajouter une recomposition de la carte intercommunale qui a vu la création, en 2017, de 8 nouvelles intercommunalités dont 4 Communautés d'agglomération.

Dans ce contexte, se pose la question de l'exercice nouveau des compétences obligatoires, mais également (et surtout) facultatives que sont la culture, le sport, la vie associative, la jeunesse ... avec de possibles nouvelles politiques publiques.

Parallèlement, c'est l'exercice même de la démocratie locale qui est interrogé. L'obligation de créer de nouveaux conseils de développement pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants est, elle aussi, une opportunité pour faire évoluer les formes de citoyenneté. Cette obligation souligne la nécessité de construire des projets partagés sur des territoires plus vastes, dans un dialogue permanent avec les citoyens.

Dans ces processus, la Ligue, fédération d'associations reconnues et présente sur les huit territoires, peut accompagner son réseau et, plus généralement, la vie associative. Il est en effet indispensable que les responsables associatifs se posent en interlocuteurs dans le cadre d'une démocratie renouvelée, et en acteur dans la définition de nouvelles politiques publiques.



UNE CONTRAINTE FINANCIÈRE FORTE QUI OBLIGE À SE RENOUVELER ET À DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PARTENARIATS

Ces dernières années ont vu s'imposer aux collectivités locales en particulier des contraintes financières fortes (baisse des dotations, contrainte fiscale, ...) qui les ont souvent obligé à des choix

politiques drastiques, notamment sur leurs compétences dites « volontaristes ».

Financements publics : plus de commande et moins de subventions

Si en volume les financements publics n'ont pas décliné, leur nature a profondément évolué (...). En 2011, 47 % des associations ont perçu des subventions, qui continuent d'occuper une place importante dans leur financement. Seconde ressource du secteur en importance, les subventions représentent 25 % du budget total des associations. Une forte disparité est à souligner cependant entre les associations sans salariés et les associations employeuses : les subventions publiques représentent 15 % du financement des premières, contre 27 % pour les secondes. Des disparités sont également à souligner selon les secteurs d'activité : le secteur de l'économie et du développement local en tire 53 % de ses ressources contre 22 % pour l'action sociale et la santé.

Le volume global des subventions est cependant en déclin, au profit d'une hausse du volume des commandes publiques. Si de 2005 à 2011 le volume des financements publics a crû de 12 %, les subventions ont en revanche chuté de 17 %, soit une baisse annuelle moyenne de 3,1 %. Les commandes ont elles explosé, à hauteur de 73 %, soit une hausse annuelle moyenne de 9,6 %.

(...). Une autre évolution importante est le transfert croissant du financement des associations de l'État vers les collectivités, et plus particulièrement les départements (la part des régions est encore très marginale). De 1999 à 2011, la part des ressources provenant de l'État est passée de 15 % à 11,3 % ; celle des communes de 15,2 % à 11,5 % ; celle des départements de 9,3 % à 12,3 %.

L'importance de ces évolutions, qui traduisent des tendances globales, sont ensuite à prendre en considération selon le secteur d'activité et la taille des associations, qui en ressentent l'impact différemment.

Source : extraits Note d'analyse de la Fonda, *L'avenir des modèles socio-économiques des associations*.

<http://fonda.asso.fr/Note-d-analyse-L-avenir-des.html>

Parallèlement, les collectivités ont souhaité construire de nouvelles relations avec leurs « partenaires », et ont développé des approches nouvelles : si elles ont recours parfois aux marchés publics là où elles conventionnaient auparavant, elles ont surtout développé des « appels à projets » et appuyé leurs financements sur des cahiers des charges et objectifs de plus en plus précis.

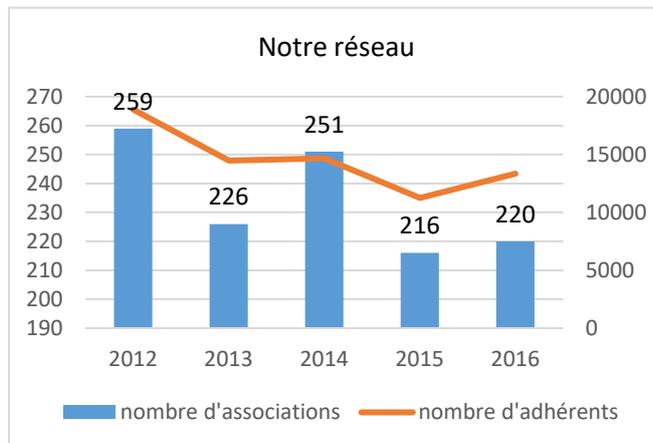
Ces nouvelles façons de faire plus « court-termistes » rendent parfois difficile la projection sur le moyen et long terme des projets associatifs, appelés en permanence à se renouveler, innover, s'adapter ... Pour y répondre, certaines collectivités ont souhaité mettre en place des conventions d'objectifs et de moyens, a priori pluriannuelles, qui, si elles doivent permettre de donner plus de lisibilité obligent aussi les associations à s'inscrire dans une logique de dialogue, voire de négociation avec leurs financeurs.

Parallèlement, d'autres formes de financement ont vu le jour : crowdfunding, financements

participatifs, mécénats, mécénats de compétences ... qui offrent de réelles opportunités pour penser et construire différemment un projet, mais positionnent aussi les associations dans un dialogue avec de nouveaux partenaires, à découvrir, qui peuvent eux-mêmes être porteurs d'autres intérêts.

Savoir ainsi composer avec la diversité des financements, dans une approche de plus en plus professionnelle et partenariale justifie sans doute un rôle particulier des fédérations d'associations.

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES CÔTES D'ARMOR – ÉTAT DES LIEUX



La Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor apparaît, au regard de la situation du mouvement national de la Ligue, comme une « petite fédération » (20 salariés, pour un chiffre d'affaire inférieur à 2 000 000€), mais a su néanmoins développer une vie associative et bénévole forte, avec un Conseil d'administration actif (21 administrateurs).

Du point de vue des activités, la Ligue de l'Enseignement des Côtes d'Armor a développé un grand panel d'activités – action culturelle, sportive, Europe et international,

volontariat, interventions en milieu scolaire, loisirs éducatifs, formation professionnelle, tourisme social ...-, qu'elle a souvent développé en propre, mais qu'elle tend à inscrire de plus en plus dans une dynamique associative.

Ces activités ont connu, ces dernières années, des évolutions fortes : alors que des activités historiques semblaient avoir du mal à trouver un nouveau souffle (Europe, séjours d'hiver, ...) et que d'autres s'arrêtaient (Le Vorlen, gestion de la Maison Louis Guilloux), d'autres activités ont été créées : la formation professionnelle, la gestion de centres (classes de découverte à Plouezec), portage du Centre de Ressources et d'information des Bénévoles...

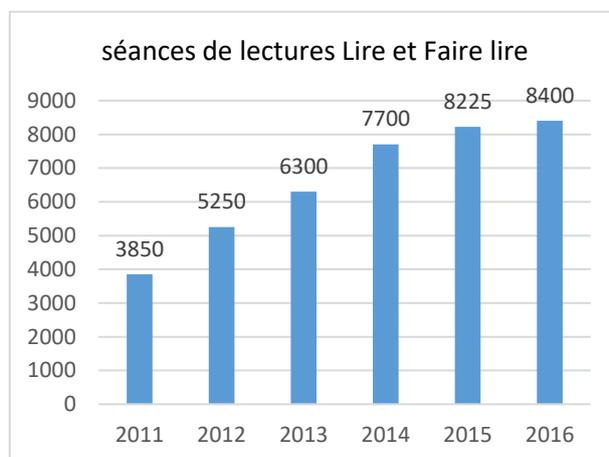


Parallèlement, plusieurs activités ont connu un réel développement, pouvant parfois déstabiliser notre organisation ou questionner nos façons de faire : le développement continu de Lire et Faire Lire, la montée en puissance des services civiques, le nombre croissants d'intervention en milieu scolaire et dans de plus en plus d'établissements sur tout le territoire départemental, nécessitent une adaptation, voire une agilité permanente de la fédération.

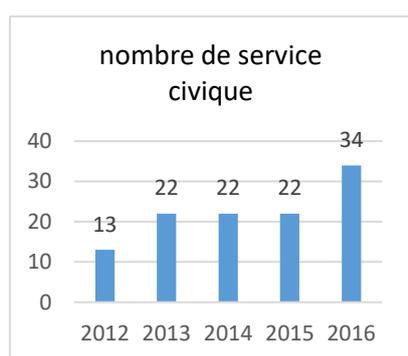
QUELQUES CHIFFRES CLES (2016)

La Ligue des Côtes d'Armor se mobilise pour une action éducative pour tous par le sport, la culture, le numérique, à l'école et hors de l'école

1950 enfants sensibilisés dans 20 établissements différents, 77 participants aux ateliers arts plastiques, 250 enfants participants à des ateliers spécifiques arts plastiques, 240 bénévoles Lire et Faire lire dans 120 structures et 70 communes, 71 écoles USEP pour 6000 enfants, 122 rencontres USEP, 1680 jeunes participants à la Fête des Mots Familiers, 280 participants à « Un Jeudi, un écrivain », 64 jeunes écrivent une nouvelle policière avec la police ...



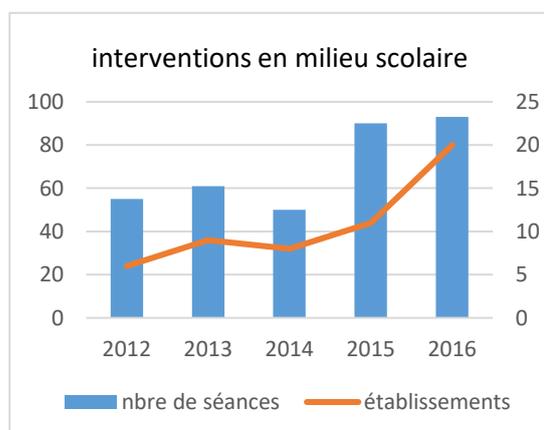
La Ligue des Côtes d'Armor agit avec les jeunes, son réseau, et l'ensemble de l'équipe bénévole et de salariés



220 associations, 13 345 adhérents, 7252 jeunes adhérents, 21 salariés, 548 bulletins de paie pour des associations, 26 sinistres pris en charge par l'APAC, 72 jeunes (30 allemands, 42 français) dans les chantiers franco-allemands, 3 jeunes en Service Volontaire Européen en Côtes-d'Armor et 8 jeunes costarmoricains accompagnés dans des volontariats européens à l'étranger, plus de 100 jeunes informés sur la mobilité européenne, 34 missions de service civique accompagnées par la fédération, 7 formations de service civique pour 111 volontaires formés, 2 sessions de formation des tuteurs de service civique ...

La Ligue des Côtes d'Armor forme, accompagne et se mobilise pour les enfants, les familles et les adultes en formation

216 stagiaires assistants maternels formés, 12 demandeurs d'emploi formés comme animateurs périscolaires, 3 sessions générales du BAFA pour 528 journées stagiaires, 163 participants aux séjours au ski, intervention dans 11 écoles de Saint Briec sur les TAP, 154 enfants et jeunes concernés à Saint Donan ...



- **De réelles dynamiques qui sont enclenchées, mais qu'il faut poursuivre et suivre pour l'avenir**

UNE ANALYSE STRATEGIQUE DE LA FEDERATION

Comment se situe notre fédération ? Quels sont ses enjeux pour les années à venir ? A l'appui d'une approche proposée par le Centre confédéral de la Ligue de l'enseignement, nous avons souhaité préciser les grands enjeux pour notre mouvement, en Côtes d'Armor

1/ EQUILIBRE ENTRE CAPACITÉS DE DÉVELOPPEMENT ET TAILLE DE LA FÉDÉRATION

Citoyenneté, éducation permanente et populaire, laïcité, sont plus que jamais d'actualité. Dans ce contexte, la fédération est légitime et attendue dans le département et doit en conséquence se remobiliser, rechercher de nouveaux partenariats et développer des actions emblématiques. Petite fédération qui développe néanmoins un très grand nombre d'activités, et à déployer, elle doit néanmoins veiller à ne pas être saturée, à ne pas « aller trop vite » compte tenu des contraintes fortes en termes de moyens financiers et de ressources humaines.

Ce que l'on en retient :

Se donner des priorités, faire des choix

2/ EQUILIBRE ENTRE LOGIQUE ÉCONOMIQUE ET PROJET MILITANT

La Fédération apparaît solide sur son projet militant, le portage de valeurs fortes et partagées, tant par les administrateurs que les salariés. Si elle doit mieux faire connaître son projet, elle doit aussi et surtout construire un modèle plus équilibré. En effet, alors que la fédération sort d'une période de redressement judiciaire, sans pour autant avoir résolu le risque d'un déficit structurel d'exploitation, elle est également fragile sur les procédures de pilotage. Elle doit donc professionnaliser son action, en veillant à rester en permanence dans une dynamique d'innovation.

Ce que l'on en retient :

Conforter un projet militant, tout en professionnalisant notre action

3/ EQUILIBRE ENTRE L'AUTONOMIE DU PROJET ET L'IMPLANTATION INSTITUTIONNELLE

Notre Fédération reste dans une trop forte dépendance financière et institutionnelle, et doit donc gagner en autonomie. Dans un contexte où elle reste influente et attendue sur le territoire, cette autonomie passera sans doute par la reconnaissance de son expertise sur l'ensemble du territoire (des territoires) et par l'intervention sur de nouveaux champs d'activité et de secteurs économiques.

Ce que l'on en retient :

Asseoir notre dimension départementale et développer nos sources de financement

4/ PLACE DONNÉE À LA VIE FÉDÉRATIVE

La Fédération a développé un panel d'activités important qu'elle conduit directement. L'enjeu est de le coupler désormais avec une relance de la vie fédérative dans un contexte plutôt porteur pour le projet de la Ligue. Une meilleure connaissance du réseau et de ses besoins, comme de ses évolutions, doit permettre à la fédération de mieux s'adapter dans une logique d'innovation et d'adaptation aux contraintes et réalités de notre époque.

Ce que l'on en retient :

Améliorer notre lien au réseau

L'ÉLABORATION DE NOTRE PROJET FÉDÉRAL

La mobilisation de la fédération sur ce nouveau projet fédéral a duré une année. Une année de construction, d'interrogations, d'avancées, de propositions ..., une année accompagnée du Centre confédéral, pour mieux comprendre qui nous sommes, ce que nous voulons être, et ce que nous devrions être.

LES GRANDES ÉTAPES D'ÉLABORATION DU PROJET

Juin 2016 : Conseil d'administration de lancement de la démarche

30 Août 2016 : séminaire administrateurs / salariés : l'évaluation du précédent projet fédéral / les enjeux

Octobre 2016-janvier 2017 : commissions thématiques / analyse des actions actuelles et propositions d'évolutions

*LA MOBILISATION DE NOS COMMISSIONS :
EDUCATION, FORMATION, VIE FÉDÉRATIVE,
SEJOURS, FINANCES, CULTURE*

31 janvier 2017 : séminaire administrateurs / salariés – les priorités et objectifs

Janvier 2017 : Conseil d'administration de validation des priorités et objectifs

Mars-mai : réunion d'équipe des salariés - définition des fiche actions



Mars-mai : réunions avec le réseau dans les 8 territoires

Mai 2017 : commissions thématiques – validation des fiches actions

6 juin 2017 : Bureau : validation du projet fédéral

10 juin 2017 : Assemblée générale – adoption du projet

LES RENCONTRES AVEC LE RÉSEAU

Entre avril et mai 2017, le Conseil d'administration de la Fédération a souhaité aller à la rencontre des associations du réseau, dans chacun des 8 territoires des Côtes d'Armor. Ainsi, toutes les associations affiliées, dont les associations USEP et UFOLEP bien sûr, ont été invitées à participer à une rencontre et à un échange.

Ce que l'on en retient :

La difficulté à mobiliser le réseau...mais une demande pour mieux se connaître et de se rencontrer

Un besoin de formation

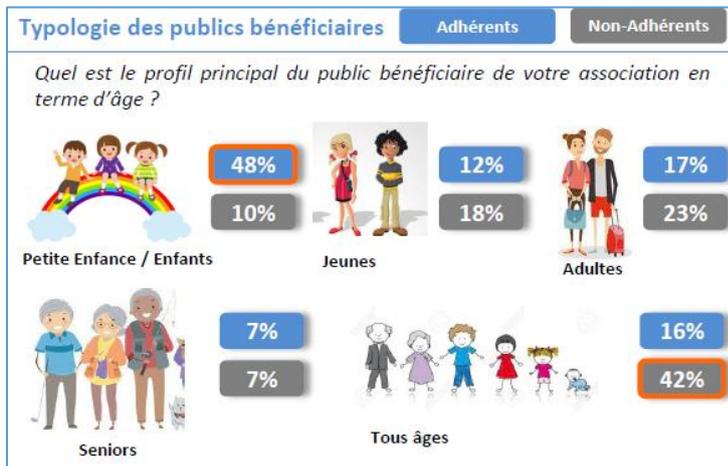
La difficulté du renouvellement des dirigeants

La possibilité de projets communs entre associations, et de penser et agir dans le territoire.

L'intérêt de rencontrer des élus et de mieux comprendre comment fonctionnent les nouveaux territoires

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE VERS LE RÉSEAU ET LA VIE ASSOCIATIVE – SYNTHÈSE

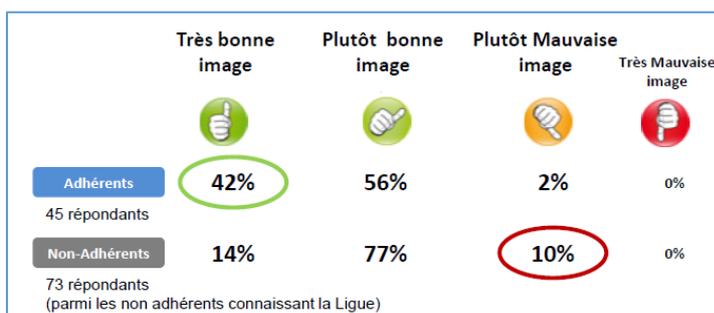
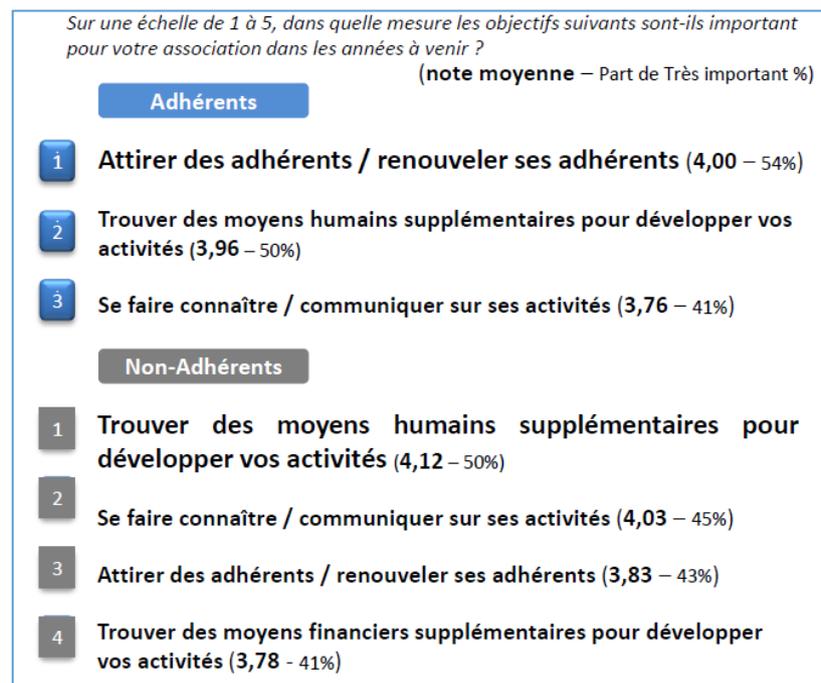
La fédération a souhaité associer fortement son réseau à l'élaboration de ce projet. Cette association s'est faite au travers de rencontres dans chacun des 8 territoires, mais également par une enquête auprès du réseau (33% de taux réponse) et de la vie associative (12% de taux de réponse) réalisée grâce à un mécénat de compétences du Cabinet Cibles et Stratégies



Des associations adhérentes à la Ligue tournées vers un **public plus jeune** (enfants et petite enfance) que les associations non-adhérentes, qui sont davantage multi-âges.

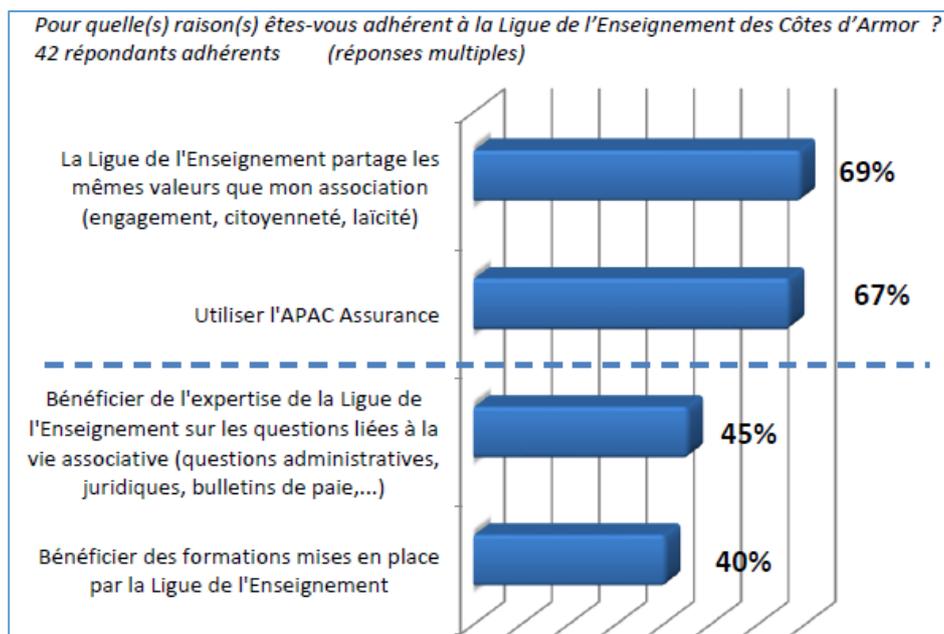
Les objectifs pour les années à venir :

Les objectifs à atteindre sont essentiellement basés sur le développement ou la pérennisation de l'activité des associations, qui ont besoin de se faire connaître et de mieux communiquer pour attirer des moyens humains et financiers.



Une bonne image de la Ligue, voire très bonne pour les adhérents. Image positive également pour les non-adhérents, mais peu marquée.

Les raisons d'adhésion à la Ligue de l'Enseignement : valeurs, assurance, expertise et formations !



Selon vous, quels sont les 3 principaux points forts et les 3 principaux points d'amélioration de la Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor ?



Points forts et points faibles

Les actions à mener :

- 1 Mieux communiquer sur la Ligue et ses activités.
- 2 Soutenir la visibilité des actions des adhérents
- 3 Organiser plus de rencontres entre associations du territoire
- 4 Faire intervenir ses professionnels au sein des établissements scolaires et des associations.

NOS PRIORITÉS, NOS OBJECTIFS, NOTRE MOBILISATION 2017 / 2020

Fort de cette analyse partagée de l'état de notre Fédération, de ses valeurs et fondements, mais également des dynamiques propres à notre territoire, notre mouvement se fixe de nouvelles priorités et objectifs pour les trois années à venir.

PRIORITÉ 1 : DÉVELOPPER LA CITOYENNETÉ POUR ET PAR L'ÉMANCIPATION DE TOUS

Entre repli sur soi et tentation du populisme, de plus en plus de citoyen-ne-s se résignent à faire le choix des extrêmes, ou renonce tout simplement à choisir. Pourtant, nous en sommes convaincus, nos concitoyens veulent du débat, s'engager et construire des projets collectifs. Dans un tel contexte, l'engagement initial de Jean Macé est plus que jamais d'actualité. Notre mouvement doit retrouver la force de ses origines et se donner comme ambition de « faire des citoyens ».

Objectif 1 **Affirmer la complémentarité entre l'enseignement public (primaire, collège, lycée, enseignement supérieur, ESPE), les apports des associations d'éducation populaire et l'éducation familiale**

Objectif 2 **Construire et accompagner la mise en place de parcours citoyens et d'engagement**

Objectif 3 **Contribuer à l'animation de la vie démocratique dans les territoires**

PRIORITÉ 2 : FAIRE VIVRE UN RÉSEAU DYNAMIQUE ANCRÉ DANS LES TERRITOIRES

Fédération d'associations, la Ligue de l'Enseignement des Côtes d'Armor assume avec force son ancrage départemental. Mais cette mobilisation bénévole rencontre des difficultés fortes, entre contrainte financière et difficulté à se renouveler. Profondément attachés à la vie associative et aux enjeux démocratiques, nous sommes convaincus que les associations ont un rôle à jouer dans la recomposition territoriale à l'œuvre dans notre département. Cela suppose non plus de faire pour mais avec notre réseau.

Objectif 1 **Développer au sein de la fédération des projets et des ressources adaptées aux besoins des territoires**

Objectif 2 **Favoriser l'échange entre associations, et le développement d'outils et de propositions adaptés aux projets associatifs et aux bénévoles.**

PRIORITE 3 : CONSOLIDER LES CONDITIONS D'UN FONCTIONNEMENT EFFICACE ET PÉRENNE

Dans un contexte de plus en plus contraint, notre mouvement a les capacités de rebond nécessaire. Il lui faut pour autant se dépasser et construire de nouveaux outils pour être plus lisible, plus visible, plus identifié. C'est la condition de sa survie comme de son développement.

Objectif 1 Mieux faire savoir ce qui est fait, en interne, vers notre réseau et l'extérieur

Objectif 2 Mobiliser des modes de financements plus variés, en cohérence avec nos valeurs.

Objectif 3 Développer et organiser, au sein de la fédération, des compétences ouvertes sur le réseau et permettant d'agir dans les territoires.

Pour chacun de ces objectifs, nous avons souhaité identifier des actions emblématiques, à mettre en œuvre et à suivre afin de s'assurer que notre projet vit, s'applique et produit des effets. Ces fiches actions ont vocation à être complétées chaque année.

Un livret spécifique, complémentaire au projet fédéral, présente les fiche-action de l'année en cours.



DES EFFETS ATTENDUS A 3 ANS

La mise en œuvre de ce nouveau projet fédéral pour les 3 années à venir – 2017-2020, au travers de ses priorités, de ses objectifs et de ses premières actions emblématiques portent des inflexions fortes pour notre mouvement.

!INFLEXIONS ET EFFETS PRINCIPAUX ATTENDUS D'ICI 3 ANS :

- Un **mouvement d'idées**, militant, à la rencontre et dans l'échange avec les citoyens

- Des instances statutaires renouvelées, dans un contexte d'accroissement de la participation des **associations affiliées** aux actions de la Ligue et d'augmentation du nombre d'associations fédérées.
- Une fédération animatrice de **la vie associative** en Côtes d'Armor et dans ses territoires
- Une **autonomie financière** plus forte
- Une **organisation de travail** plus agile

- Le développement du **service civique** et de l'engagement des jeunes
- Un nouveau **projet européen** porté par notre fédération, inspirée par une forte reconnaissance en termes de mobilité européenne

- Une fédération forte de son action de **formation professionnelle**
- Une fédération qui accompagne **les parents** dans leur rôle éducatif
- Le développement d'une activité de production de « **classes de découverte** »

- Des liens consolidés avec **l'Education nationale et les enseignant-e-s**
- Un acteur éducatif du **numérique citoyen**
- Un projet et une **action culturelle** renouvelés autour de nouvelles pratiques et de nouveaux acteurs.
- Des **secteurs sportifs** pleinement intégrés au projet et aux actions de la Ligue

- Une action consolidée et développée au niveau régional – **Ligue de Bretagne**

L'ÉVALUATION DU PROJET FÉDÉRAL

Vérifier la pertinence et la mise en œuvre de notre projet fédéral : tel est l'objectif que nous nous fixons. C'est pourquoi nous avons voulu penser un dispositif de suivi et d'évaluation spécifique.

L'ÉVALUATION DE L'ACTION : LES FICHES ACTIONS

Un projet fédéral se doit d'être pensé, puis suivi, dans une logique d'évaluation continue. C'est tout le sens des objectifs et indicateurs que nous nous fixons au travers de chacune des fiche-action de ce projet. Si les priorités et objectifs fondent l'activité de l'ensemble de la fédération et sont donc désormais notre socle commun auquel chacun se référera, les fiches actions ne visent pas quant à elles à l'exhaustivité : elles illustrent concrètement le projet et doivent nous permettre de mesurer tout au long de ces 3 années sa mise en œuvre et ses effets.

Les fiches action seront donc revues, actualisées et complétées chaque année. Le livret « programme d'actions annuel », complémentaire au projet fédéral, présente ces actions. En termes d'évaluation, certaines feront l'objet d'un suivi spécifique annuel.

L'IMPACT DU PROJET FÉDÉRAL

Au-delà, il nous paraît crucial de mesurer l'impact du projet fédéral lui-même. C'est ainsi que nous avons souhaité définir des indicateurs de suivi plus généralistes, de notoriété, d'influence, d'autonomie et de citoyenneté, pour répondre à ces questions simples :

- Avons-nous gagné, par ce projet, en notoriété ? en influence ? en autonomie ? en engagement citoyen ?
- Quelle plus-value a-t-on obtenu sur la période de ce projet fédéral ?

IMPACT	NOTORIÉTÉ	INFLUENCE	AUTONOMIE	CITOYENNETÉ
Année 0 (chiffres 2016/2017)	Très bonne image de la Ligue pour les adhérents : 42% Notoriété chez les non adhérents : 63% (enquête Cibles et stratégies 2017)	220 associations, 13345 adhérents dont 7252 jeunes	658 408€ de subvention d'exploitation pour 1 270 093€ de produits d'exploitation, soit 51.8%	85% de participation aux élections présidentielles 1480 jeunes sensibilisés en collèges et lycées 34 services civiques
Objectifs 2020	Image (Adhérents) : 60% Notoriété (Non adhérents): 75%	250 associations 15 000 adhérents 7 500 jeunes	55% de ressources propres	85% de participation 2000 jeunes en collège et lycées 60 services civiques
Moyens de mesure	Enquête de notoriété	Affiliations	Autonomie financière (produits hors subventions / total des produits)	Participation aux élections
	Revue de presse			Jeunes de 12 à 25 accompagnés par la fédération (interventions collège, lycées, service civique)
	Réseaux sociaux	Adhésions		

Mouvement laïque d'éducation populaire,
la Ligue de l'Enseignement des Côtes d'Armor
propose des activités
éducatives, culturelles, sportives et de loisirs, à
travers une fédération départementale
qui accompagne 230 associations et 13 500
adhérents, dans 150 communes du département.
S'engager à la Ligue, c'est apprendre par et avec
les autres, faire vivre la convivialité et la fraternité.
S'engager à la Ligue, c'est construire
de la solidarité et agir contre les inégalités.
S'engager à la Ligue, c'est prendre sa part
d'une démocratie qui implique tous les citoyens.
S'engager à la Ligue, c'est créer un lien entre
des actes à la mesure de chacun et des combats
à l'échelle de l'humanité.

Rejoignez-nous !

La Ligue de l'Enseignement des Côtes d'Armor

89 bd Edouard Prigent, 22000 Saint-Brieuc

02 96 94 16 08 / laligue22@laligue22.org

www.laligue22.org

FÉDÉRATION CÔTES D'ARMOR

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire